

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE PARIS**

7 rue de Jouy  
75181 Paris cedex 04  
Téléphone : 01.44.59.44.00  
Télécopie : 01.44.59.46.46

1919918/5-1

Les horaires d'ouvertures sont  
consultables sur le site internet :  
<http://paris.tribunal-administratif.fr>

**Dossier n° : 1919918/5-1**

*(à rappeler dans toutes correspondances)*

ASSOCIATION FRANCOPHONIE AVENIR c/  
ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Monsieur le Président  
ASSOCIATION FRANCOPHONIE  
AVENIR  
M. RAVAT Régis  
2811 chemin de Saint-Paul  
Parc Louis Riel  
30129 MANDUEL  
FRANCE

**NOTIFICATION DE JUGEMENT**

Lettre recommandée avec avis de réception

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, l'expédition du jugement en date du 14/05/2021 rendu dans l'instance enregistrée sous le numéro mentionné ci-dessus.

La présente notification fait courir le délai d'appel qui est de 2 mois.

Si vous estimez devoir faire appel du jugement qui vous est notifié, il vous appartient de saisir la COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL, 68, rue François Miron 75004 PARIS d'une requête motivée **en joignant une copie de la présente lettre.**

**A peine d'irrecevabilité, la requête en appel doit :**

- être assortie d'une **copie de la décision** juridictionnelle contestée.
- être présentée par un avocat.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation le greffier,

  
Véronique Lagrède